



De quoi parle-t-on ?

Le bassin versant de l'Eyrieux est riche en rivières, ce qui offre la possibilité de divers sites de baignade. Certaines sont aménagées et ont obligation de surveillance, contrairement à celles qui ne le sont pas où toute personne qui se baigne le fait à ses risques et périls.

Quelle réglementation ?

Si la pratique de la nage dans la nature est autorisée, elle est néanmoins encadrée...

Ainsi, sur les zones de baignade aménagées, en plus de la surveillance par un maître nageur, il est obligatoire de disposer d'un poste de secours et de réaliser des contrôles sanitaires pour prévenir tous risques pour la santé des baigneurs. Tous les 15 jours, l'Agence Régionale de la Santé effectue des analyses d'eau*.

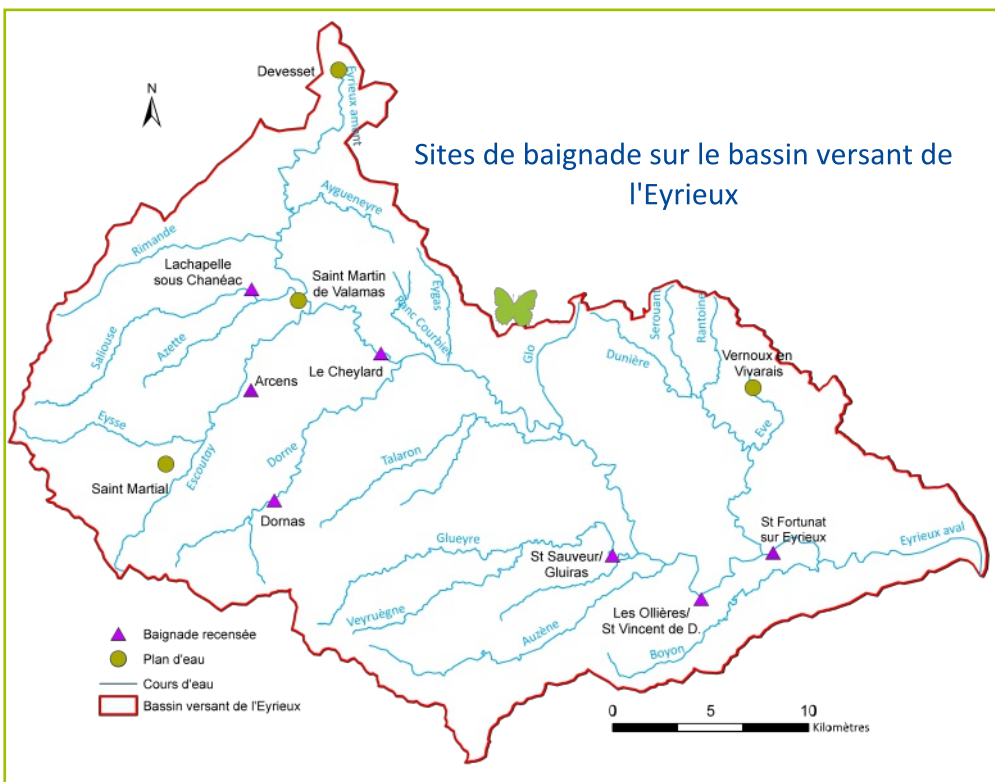
Sur les autres sites, aucune surveillance ni analyse de la qualité des eaux ne sont obligatoires.

Les classes de qualité de l'eau

BON	MOYEN	MAUVAIS
<i>Escherichia coli</i> (ufc ¹ /100 ml)		
≤ 100	> 100 & ≤ 1 800	> 1 800
<i>Entérocoques intestinaux</i> (ufc ¹ /100 ml)		
≤ 100	> 100 & ≤ 660	> 660



*UFC : unité formant colonie est un indicateur permettant de dénombrer la quantité de micro-organismes



*La qualité des eaux de baignade

Sur chaque site aménagé est installé un panneau informant de la qualité de l'eau. Cette dernière se vérifie grâce à des paramètres spécifiques que sont *Escherichia coli* et les entérocoques intestinaux, tous deux des bactéries fécales. Ainsi, la baignade est possible tant que la qualité de l'eau est au minimum "moyenne". Lorsqu'elle est classée "insuffisante", la personne responsable du site doit la fermer temporairement, jusqu'à ce que l'eau redevienne baignable.

Pour connaître la qualité des eaux de baignade : <https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/homeMap.do#a>



Bon à savoir !

La géologie du bassin versant, les milieux traversés, la morphologie du cours d'eau ou encore le climat, font que chaque rivière a son propre fonctionnement et que l'aspect de l'eau peut aussi varier en fonction des saisons.

Ainsi, les rivières à régime pluvionival en milieu calcaire ont souvent une eau bleue translucide. L'Eyrieux quant à lui, prend naissance sur le plateau granitique de Devesset, dans des zones de tourbières riches en éléments organiques dissous provenant du lessivage des sols et qui teintent l'eau naturellement d'une couleur "thé".

Pour contacter le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol :

4 Rue de l'Hôtel de Ville, 07 160 Le Cheylard - 04.75.29.44.18

Rendez-vous sur le site internet : eyrieux-crussol.fr

Pour nous suivre

<https://www.facebook.com/EyrieuxClair/>

<https://www.linkedin.com/company/109988250/admin/dashboard/>